



# MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#13

Juin/Juillet/Août 2019

Supplément **Ville de Flers**

## ESPACES PUBLICS, HABITATIONS

### Un fleurissement 4 saisons

p.2



*En menant tout au long de l'année une politique de fleurissement dans tous les quartiers de la ville, Flers justifie pleinement ses 3 étoiles de ville fleurie. Dans le même temps, la Ville souhaite mobiliser les habitants pour participer au concours annuel des maisons fleuries.*

**Avenue de Verdun: partagée entre voitures, vélos et piétons** p. 3

**Budget 2019: au plus prêt du quotidien des habitants** p. 4-5

**Vidéo protection: premières images en juin!** p. 6

**Saint-Michel, une vie de commerçant** p. 8

**Magazine publié par la Ville de Flers** - Avenue du Château  
CS 70229 61104 Flers Cedex • **Service communication:**  
Direction Attractivité du Territoire - Tél. 02 33 98 19 76 -  
plebosse@flers-agglo.fr • **Directeur de la publication:**  
Yves Goasdoué • **Rédaction - Photos:** Patrice Lebossé,  
Blandine Bienfait • **Crédit photos:** Service communication  
Flers Agglo sauf mention • **Création de la maquette:**  
Epicéum • **Mise en page/Impression:** Imprimerie Mouturat -  
Flers - Tél. 02 33 62 25 15 - Courriel: mouturat.imp@orange.fr  
• **Dépôt légal:** juin 2019, ISNN 2552-0938. • Tirage  
9500 exemplaires • **Distribution:** sous film avec le magazine  
Le Fil de Flers Agglo • **Reproduction, même  
partielle, interdite. Imprimé avec des encres  
végétales sur papiers issus de forêts gérées  
durablement.**



## FLEURISSEMENT Mise en beauté de tous les instants

**Avec trois fleurs depuis 2008, Flers figure parmi les collectivités les mieux fleuries du département. Le résultat d'un travail permanent pour rendre la ville colorée, agréable à l'œil, mais aussi à vivre.**



*Un exemple de fleurissement d'un parterre en centre-ville.*

Il y a un peu plus de vingt agents à mettre en place la politique de fleurissement de la ville dans les serres municipales pour les travaux préparatoires (semis, pousse) ou sur les nombreux espaces publics (parc du château, cour d'honneur, places, espaces verts...) que compte la ville. Si la période estivale est celle qui attire le plus le regard des habitants et des visiteurs extérieurs, le travail de fleurissement de la cité est programmé sur toute l'année. C'est ainsi que les agents interviennent à plusieurs reprises pour avoir un fleurissement permanent au fil des saisons.

### Mai, octobre, novembre

À partir de fin mai, les équipes, réparties selon des secteurs bien définis, ont procédé à la mise en place du fleurissement estival. Cette année, les tendances sont aux plantes aériennes et volubiles afin de donner plus de volume aux espaces fleuris avec des cannas, des plantations au feuillage coloré (Alocasia), voire un tabac blanc.

Ces plantations seront complétées par des dahlias (rouge, rose, blanc...), des plantes couvre sol.

Un décor floral qui durera jusqu'au mois d'octobre et la mise en place, notamment, des chrysanthèmes pour la période de la Toussaint.

Les équipes interviendront une dernière fois à l'approche de l'hiver pour agrémenter la ville de plantes de saison résistantes à l'hiver.

### Préparation sous serre

Afin de préserver ce fleurissement, le service des espaces verts produit l'essentiel des plants utilisés.

Excepté les bulbes, tout est développé sous serres. Et si des plants sont acquis en début d'année, ils finissent de grossir jusqu'au mois de mai au sein du service.

Un travail de tous les instants dont les Flériens ont le privilège, tout au long de l'année, d'admirer, d'apprécier le résultat.

## Le service espaces verts en chiffres\*

**22**

Le nombre d'agents de la Ville de Flers qui travaillent au service des espaces verts. Deux apprentis complètent l'équipe.



### Plantes annuelles

Variétés: 89; sites d'implantation 58; plants produits 24 300.

### Plantes bi annuelles

Variétés: 24; sites d'implantation 41; plants produits 27 100.

### Chrysanthèmes

Variétés: 8; 750 pots.



### Bulbes

Variétés: 22; production 13 370.

### Vivaces

Plants produits 300.

### Plantes vertes

900 produites pour décoration lors de manifestations.



### Flours coupées

400 pour compositions et bouquets pour fleurir les locaux des différents services.

\* Chiffres de l'année 2018.

## MAISONS FLEURIES Inscriptions jusqu'au 5 juillet

Le concours des maisons fleuries de la Ville de Flers met en valeur le travail de ceux qui consacrent une partie de leur temps libre à fleurir leur jardin, terrasses, balcons ou rebords de fenêtres.

Tout le monde peut s'inscrire: particuliers, commerçants, agriculteurs, entreprises mais aussi occupants de bâtiments publics.

Inscription **jusqu'au vendredi 5 juillet** à la mairie service citoyenneté et vie quotidienne (Bulletin d'inscription également disponible au bureau d'information de l'Office de Tourisme à Flers).



*Maison avec jardin visible de la rue.*

**Catégories:** Maison avec jardin très visible de la rue; Bâtiment; Maison avec terrasse sans jardin visible de la rue; Maison avec fenêtres, murs ou balcons fleuris; Hôtel/Restaurant; Exploitation agricole; Entreprise.



# AVENUE DE VERDUN Travaux et nouveaux aménagements



Avenue de Verdun à hauteur de la rue de Surville après travaux: chaussée partagée avec la piste cyclable, et réalisation d'un plateau à hauteur de la rue de Surville (photomontage).

**D'ici quelques semaines, l'image que tous les Flériens ont de l'avenue de Verdun appartiendra au passé. C'est une nouvelle avenue que les automobilistes devront apprendre à utiliser et surtout à partager avec les cyclistes.**

Le projet de travaux et d'aménagement suivi par le bureau d'étude de Flers Agglo prévoit en effet une réduction de la largeur de la chaussée réservée aux autos (6 m contre 9 m aujourd'hui) et la création d'une piste cyclable bi directionnelle de 3 m sur toute la longueur de l'avenue (500 m) entre les carrefours de la Sonofoque et de la rue de Messei. Une bordure sera implantée entre la chaussée et la piste cyclable.

La piste cyclable s'inscrit dans le projet de liaison entre le camping et la voie verte au départ de Fumeçon à La Selle-la-Forge. Une signalétique spécifique et un marquage au sol seront installés.

### Un chantier de deux mois

Ce chantier complet comprendra également

la reprise des trottoirs depuis la rue de Messei jusqu'aux locaux de la miroiterie et ce des deux côtés de la chaussée et la reconfiguration des îlots directionnels carrefour de la rue de Messei (avenues Louis-Toussaint et de Verdun) pour faciliter le tourne à gauche et la circulation des vélos.

De même, afin de réduire la vitesse et sécuriser le carrefour avec la rue de Surville, un plateau sera installé sur une dizaine de mètres à hauteur de la rue de Surville et du chemin des Charretiers.

À l'issue de ces aménagements, la chaussée sera rabotée puis refaite sur toute sa longueur, l'occasion également de finaliser l'aménagement du carrefour de la Sonofoque (voirie et trottoirs).

Le chantier sera complété par le remplacement de l'ensemble des luminaires (mâts et led) de l'avenue de Verdun.

La totalité du chantier devrait s'étendre sur deux mois avec, à certaines périodes, une déviation pour permettre aux travaux de se dérouler en totale sécurité.

## ➤ En bref !

### Rentrée scolaire 2019

Afin de préparer la rentrée 2019/2020 des enfants flériens, les inscriptions scolaires ont lieu du **lundi au vendredi**, à la **Mairie, service scolaire périscolaire**.

Se présenter avec les documents suivants : livret de famille, jugement de divorce (selon situation familiale), justificatif de domicile récent (moins de trois mois), pour les personnes hébergées, attestation sur l'honneur et justificatif de domicile de l'hébergeant + un justificatif à votre nom (avec adresse de l'hébergeant), carnet de santé de l'enfant, certificat de radiation de l'établissement fréquenté précédemment (si nécessaire).

Horaires de la mairie :  
8 h 15 - 12 h 15 ; 13 h 30 - 17 h 30  
du lundi au vendredi.

### Permanences de la Mutuelle complémentaire

**Flers** - Foyer Monge 9, rue Jules-Gévelot  
- mercredi 5 juin 9 h - 12 h ;  
- mercredi 3 juillet 9 h - 12 h ;  
- mercredi 11 septembre 9 h - 12 h.

**La Selle-la-Forge** - Mairie  
- mercredi 10 juillet 9 h - 12 h ;  
- mercredi 18 septembre 9 h - 12 h.

### +)- d'infos :

ASP BTP Mutuelle santé ; 6, rue Saint-Nicolas ;  
14050 Caen Cedex 04 ; 02 31 50 35 50 ;  
[aspbtp@aspbtp.fr](mailto:aspbtp@aspbtp.fr) ; [www.aspbtp.fr](http://www.aspbtp.fr)

### Lotissement du Noroit

La Ville de Flers vend **trois lots** dans le lotissement de la rue du Noroit (route de Domfront - rond-point des Fleurs). Les surfaces, comprises entre 400 et 636 m<sup>2</sup>, sont libres de constructeur. Prix de 21 600 € à 36 600 € TTC.  
Contact : [urbanisme@flers-agglo.fr](mailto:urbanisme@flers-agglo.fr)  
ou 02 33 98 44 30.

### Mairie accueil du public

Pour toutes les démarches administratives les services de la mairie de la Ville de Flers sont ouverts au public du **lundi au vendredi** aux horaires suivants :

8 h 15 - 12 h 15 ; 13 h 30 - 17 h 30.

Le numéro de téléphone est le 02 33 64 66 00 ou par mail : [accueil@flers-agglo.fr](mailto:accueil@flers-agglo.fr)

312 000

Le coût du chantier sera de 260 000 € HT (312 000 TTC). Il bénéficiera de subventions de l'État (DETR) et de la Région exclusivement pour la piste cyclable.

1961  
1962

1961 et son inauguration le 25 février 1962  
(Sources Flers à tous les coins de rue -  
Édition flers promotion/Médiathèque de Flers)

C'est en février 1961 que le conseil municipal donne le nom d'avenue de Verdun selon le souhait des anciens combattants. Le percement fut décidé en 1947, mais son achèvement, faute de crédits, en

# BUDGET 2019 Transformer la cité et faciliter le quotidien de ses habitants



La place Saint-Jean a été refaite en mai pour offrir de meilleures conditions d'utilisation aux piétons et commerçants du marché.

**Le vote du budget 2019 de la Ville de Flers a permis de mettre en évidence les capacités financières de la collectivité en matière d'investissement. En effet, sur l'exercice à venir, 6,250 M d'euros seront engagés en dépenses d'investissement. « Un des meilleurs budgets que j'ai eu à présenter », pour le maire Yves Goasdoué.**

Chaque année, la présentation et le vote du budget sont un moment particulier de la vie de la collectivité.

**« Cette année l'est un peu plus encore puisque de nombreux projets d'envergure arrivent à maturité : rénovation de l'école Sévigné - Paul-Bert, du gymnase Jean-Monnet, de la halle du marché. Elle ne marque peut-être pas la fin, mais un certain aboutissement des travaux du centre-ville, a souligné Gaëlle Pioline, maire-adjointe aux finances, en présentant le budget.**

**Ce sont des projets d'investissement d'envergure qu'il faut mener tout en gardant en tête nos priorités que sont le renforcement de l'attractivité du territoire par nos manifestations, l'animation et la vie qu'il faut insuffler à notre ville. Notre mission est d'offrir des services publics de qualité.**

**Nous continuons donc de transformer la cité. Personne ne pourra dire le contraire tant la ville a changé depuis 20 ans. Résultat, nous continuons de faciliter le quotidien de nos habitants. Et c'est l'essentiel!**

**Le budget est aussi un bilan de santé de**

**la situation budgétaire et financière de la ville. Cette année encore, les indicateurs sont bons. Ils nous permettent d'afficher des ambitions pour l'avenir de la Ville ».**

S'appuyant sur la déclaration de son adjointe aux finances, le maire a rappelé qu'une collectivité comme celle de Flers est **« un gros bateau qu'il faut manœuvrer longuement pour prendre le bon chemin. L'immédiateté n'existe pas dans le temps de la collectivité ».**

#### **Emprunt 2019**

D'un montant de 628 307 €, il est destiné à l'investissement (une collectivité ne peut emprunter pour équilibrer ses dépenses de fonctionnement).

De plus **« quand on dispose d'une capacité d'équipement au niveau qui est celui de la ville en 2019, emprunter nous permet aussi de préserver pour l'avenir nos capacités d'investissement ».**

#### **Encours de la dette**

Entre 2010 et 2019, l'encours de la dette de la ville est passé de 18 M € à 13 M €. Une dette assise aujourd'hui à 86,6 % sur des prêts à taux fixe, soit un niveau de risque nul, contre 40,1 % avant les renégociations de ces dernières années.

#### **Capacité d'investissement nette**

C'est la somme dont dispose la ville pour entreprendre des investissements. Cette somme, 1 349 669 €, est **« le juge de paix de la bonne santé d'une commune »** a indiqué le maire avant de préciser que **« cette capacité d'investissement a quasiment été multipliée par trois depuis 2013 (542 000 €) ».**

Ce montant élevé s'avère même prudent puisque la Ville budgète 300 000 € en dépenses imprévues.

**CHIFFRES**

# 290 000

Le conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention de 290 000 € au Centre communal d'action sociale de la Ville de Flers.

#### **9 Les taux d'imposition sont inchangés pour la 9<sup>e</sup> année consécutive :**

Taxe Habitation 20,77 % ;  
Foncier Bâti 19,58 % ;  
Foncier non Bâti 64,04 %.

Précision : les bases d'imposition pour le calcul de l'impôt qui augmentent de 2,2 %, sont fixées par la Direction départementale des finances publiques et non par la Ville de Flers.



# Un niveau d'investissements très fort de 6,250 M €

## Améliorer la voirie 902 500 €

- Rue du Clos Morel; place Saint-Jean
- Rues de la Gare et Marie-Curie
- Travaux dans villages et réfection de chaussée et trottoirs
- Place du Champ de foire: végétalisation de l'ancien emplacement du gymnase
- Éclairage public; signalisation

## Moderniser le centre-ville 473 600 €

- Rue du 6-Juin: mobilier urbain
- Marché couvert: rénovation extérieure
- Marché couvert et église Saint-Germain (mise en lumière)

## Service à la population 1 171 300 €

- Avenue de Verdun (Lire p. 3)
- Vidéo protection (Lire p. 6)
- Sécurité/prévention: remplacement de poteaux incendie

## Valoriser le patrimoine 1 878 300 €

- Église Saint-Jean travaux de rénovation
- Parc du château: installation de bancs, création de 2 aires de fitness; parcours de



La rue du clos-Morel en plein travaux mi-avril.

- course d'orientation
- École Sévigné - Paul-Bert 1,5 M € (restructuration) et entretien des groupes scolaires Roland, La Fontaine, les Vallées

## Accompagnement des associations / Équipements sportifs 717 250 €

- Pôle associatif
- MJC réhabilitation
- Gymnase Godard: travaux toiture et parquet

- Tennis: éclairage led des courts couverts
- Stade du Hariel (vestiaires)
- Gymnase Mérienne (locaux de rangement, mur d'escalade)

## Faciliter l'accessibilité aux équipements 378 468 €

- Moyens des services (fonctionnement des services) 729 133 €

## SUBVENTIONS 455 912 € pour 82 associations

### Sports 187 272 € (32 associations)

Subventions de fonctionnement: 172 172 €  
Subventions exceptionnelles pour manifestations: 15 100 €

### Associations patriotiques 1 300 €

Comité d'entente des sociétés patriotiques (organisation des cérémonies fixées par la loi)

### Commerce 18 500 €

UCIA Les Vitrines de Flers 16 000 €  
Commerçants de la rue de Messei 2 500 €

### Culture 180 680 € (9 associations)

Associations conventionnées: 2 angles – MJC  
Autres: Les Amis du musée, Atelier 7, Le pays Bas-Normand, Oxyjeunes, La Petite A, Macao, Stella production (Cirque Tempo)

### Animation de la ville et jumelages 13 100 € (7 associations)

Confrérie de la Gastronomie; Comice agricole; AVF; Association des Hauts-Vents; Flers-Poundou; Flers-Warminster; Flers-Wunstorff

### Protection des populations - politique en faveur des seniors - Flers ville numérique 23 150 €

(11 associations)



Quatre-vingt-deux associations reçoivent une subvention de la Ville de Flers

ALDEVA Condé-Flers; Élan; Cadet Roussel; Cercle des retrouvailles; Don du sang Flers et sa région; Entraide flérienne; Rêve de bouchons61; UNAFAM; UNPRA; VMEH; Vie libre Flers - Saint-Georges

### Solidarité 28 050 € (17 associations)

ACE (Action catholique des enfants); Association Familiale laïque; ALOËS; Association Salariés Sonofoque (A2S); CFDT CFTC; UL CGT; UL CFE-CGC; Croix rouge; Ex Phil; Flers Solidarité; FO union locale; Indécosa CGT61; Restos du cœur (Asso Déple); Secours

Catholique; Secours Populaire Français; Solidarité Bocage

### Affaires scolaires - Vie scolaire 2 860 €

Foyers socio-éducatif collège Sévigné 300 €  
Scouts de France 800 €  
École Les Oisillons classe découverte 1 760 €

### Habitat - Patrimoine communal - Développement du territoire 1 000 €

Association pêche La Flérienne dont école de pêche

## VIDÉO PROTECTION Effective dans quelques semaines

À quelques semaines de sa mise en service, l'installation de la vidéo protection en centre-ville et périphérie de Flers suit son cours.

Selon le planning établi pour les travaux d'aménagement des locaux devant héberger les deux centres de supervision urbain (CSU), de génie civil (déploiement de la fibre optique, extension des réseaux...) et d'installation des caméras, la vidéo protection au service des habitants devrait entrer en vigueur pour les premiers jours de l'été. Les onze points d'implantation seront très prochainement connectés aux deux CSU respectivement installés à la mairie de Flers et au commissariat de police, dans le cadre de la convention de coordination signée entre la Ville et l'État en décembre 2017, à l'occasion de la création de la police municipale.

Au total, 50 caméras seront connectées. **« Grâce à l'étude réalisée, l'extension des réseaux et le raccordement ont été plus simples à mettre en place. Ainsi, le calendrier fixé pourra être respecté »**,



Les premières caméras ont été installées.

précise-t-on au niveau des services de la Ville de Flers.

### Seconde phase en 2020

Il s'agit de la première des deux phases d'installation de caméras.

La seconde suivra en 2020, le temps de finaliser les points d'implantation, les dernières études techniques et de procéder aux travaux

de passage des câbles avant l'installation des mâts et des caméras.

Pour cette nouvelle étape, sept lieux, pouvant recevoir jusqu'à 50 caméras (selon les besoins techniques) seront équipés.

L'ultime étape sera l'équipement des bâtiments publics pour compléter le dispositif de protection de la population et des biens.

## Vivre en bon voisinage toute l'année

Par arrêté préfectoral du 7 août 2007, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- Lundi au vendredi : 8h30 - 12h ; 14h - 19h30
- Samedi : 9h - 12h ; 15h - 19h30
- Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 2016, le brûlage des déchets verts (tonte de gazon, taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage) est interdit à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs.

Les déchets verts peuvent être déposés dans les déchèteries du territoire.

 **d'infos :**  
[sirtom-flers-conde.fr](http://sirtom-flers-conde.fr)

## MARCHÉS Les commerçants reçus



La réception qui sera renouvelée tous les ans a eu lieu sous le marché couvert.

Les commerçants des trois marchés hebdomadaires de Flers ont été conviés en début d'année à une réception sous le marché couvert.

Subay Sahin, maire-adjoint délégué aux marchés, entouré de plusieurs élus, a fait le point après la réorganisation intervenue à l'issue des travaux place Saint-Germain. Il a aussi évoqué la rénovation du marché couvert en 2019 et la reconfiguration de la place Saint-Jean qui accueille le marché du vendredi matin.

Ces réalisations, financées par la Ville, participent à la dynamique et à l'attractivité des marchés de Flers, au même titre que la fidélité des commerçants tout au long de l'année.

 **d'infos :**  
**Service citoyenneté et vie quotidienne mairie de Flers;**  
**02 33 64 66 00**



## ➤ Tribunes

# Le mot de la majorité municipale

### Cherche médecins activement,

Le sujet évoqué par l'opposition municipale est de la plus grande importance. Il est abordé de manière non polémique, la réponse sera tout entièrement constructive.

Nous sommes confrontés, comme la quasi-totalité des territoires et pas simplement les territoires ruraux, à une diminution du nombre de médecins spécialistes et généralistes. Nos concitoyens ne trouvent plus de médecin référent lors du départ à la retraite de leur médecin de famille. Ceci est intolérable en France et en 2019.

Quelles sont les causes de cette situation ? Elles sont multiples, fermeture, il y a quelques années et au plus mauvais moment, du numérus clausus (nombre d'étudiants en médecine admis en deuxième année), nouvelles envies et nouvelles pratiques des jeunes médecins et enfin non organisation de la profession. Sur ce point, l'on peut partager l'avis selon lequel, en raison du financement par la Nation de tout le cursus de formation, les jeunes médecins pourraient être soumis, de manière intelligente et naturellement limitée dans le temps, à des obligations d'exercice dans des zones sous dotées.

Mais ce n'est pas le cas, il faut donc s'attaquer au problème tel qu'il se présente. Le faisons-nous et le faisons-nous avec l'intensité que la gravité de la situation commande ? La réponse est oui.

Depuis des années en collaboration avec l'hôpital Monod nous accueillons les futurs médecins pour leur faire connaître notre bassin d'emplois et notre ville. Nous sommes très actifs dans tous les réseaux, ceci a permis l'installation de deux dentistes à La Ferté-Macé, et deux médecins sur le pôle de santé de Messei... D'autres jeunes, originaires de la région ou pas, projettent de s'installer chez nous. Tant mieux mais ceci ne sera pas suffisant.

C'est pourquoi nous avons demandé à l'État que les aides fiscales et les aides à l'installation dont disposent certaines villes voisines dont Condé-sur-Noireau soient étendues à Flers.

C'est pourquoi nous avons lancé des négociations très difficiles avec le représentant des créanciers pour acheter l'ancienne clinique Saint-Dominique afin d'en faire un pôle regroupant les médecins et professionnels de santé Flériens qui le souhaitent.

Par ailleurs nous avons répondu à un appel à projet national permettant d'obtenir des financements pour un exercice partagé entre l'hôpital et la médecine de ville. Enfin, nous apporterons notre entier concours à l'initiative que projette de lancer le Département de l'Orne en matière de création de centres départementaux de santé et de salariat de jeunes médecins. Pour partie l'avenir est là et notre ville et son territoire prendront d'ici quelques semaines des initiatives hardies pour permettre à chacun de se soigner.

C'est effectivement un défi urgent, c'est un défi qui dépasse tous les clivages politiques. Relever ce défi est l'affaire de toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté.

## L'opposition s'exprime

### Recherche médecins désespérément...

Comme l'Agglo, Flers subit une perte inquiétante de médecins, généralistes et spécialistes, dentistes, du secteur public comme du secteur privé. Il s'agit d'une des principales préoccupations de nos concitoyens, jouant directement sur l'attractivité de notre territoire.

En effet, toute une génération de médecins arrive à la retraite et nombre de cabinets ne sont pas repris. D'autres quittent Flers pour trouver des offres plus alléchantes ailleurs, financières et matérielles. Quant aux jeunes médecins, quelques-uns, ayant des attaches familiales locales, ont fait le choix de revenir à leurs racines, mais ils sont débordés de demandes de prises en charge de patients. Il est clair qu'il faut sortir le grand jeu pour attirer et garder de nouveaux praticiens, la concurrence est rude !

Par ailleurs, au niveau national, on peut s'étonner que les députés de la majorité rejettent l'idée d'inciter les jeunes diplômés à commencer leur vie professionnelle dans les secteurs en pénurie. Certes les études de médecine impliquent un très haut niveau de compétence, une implication personnelle d'au moins dix ans, mais ces études ne sont-elles pas financées en grande partie par l'État, c'est-à-dire par nos impôts ?

Au niveau local et de l'Agglo, tout est-il fait pour inciter les professionnels de santé à s'installer chez nous ? Quelle réflexion en matière d'attractivité, comment sont mis en avant les atouts de Flers, il faut faire la différence et donner envie.

Avons-nous une cellule d'accueil qui saura attirer et aider les médecins et leur conjoint à choisir notre ville ? Les moyens et incitations ont-ils été listés, quelle est la stratégie de la Ville en la matière ? Ce sujet mérite que nous mettions tous notre imagination et notre créativité en action, c'est un défi urgent !

## SAINT-MICHEL Conclusions des trois études

La réflexion engagée sur la rénovation du quartier Saint-Michel se poursuit avec la fin des trois études distinctes sur l'habitat, les commerces et services et les équipements de proximité.

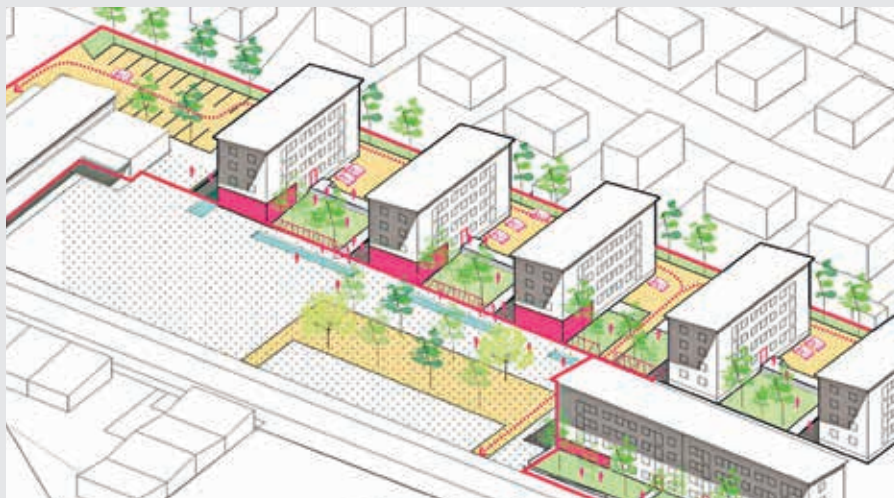
La signature prochaine de la convention de Programme de Rénovation Urbain avec l'État et l'Anah (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) les principaux financeurs et les autres partenaires de Flers Agglo (Région, bailleurs sociaux...) fixera l'enveloppe financière pour la durée du programme.

### Conclusions des études

Les 3 études ont permis de fixer des pistes qui restent à valider et à financer :

**Habitat :** engagée en avril 2018, l'étude a permis d'analyser les besoins et le marché à l'échelle de Flers Agglo et de calibrer le projet : volume des démolitions, niveau de reconstructions, volume des réhabilitations...

**Commerces et services :** effectuée à partir d'août 2018, elle a porté sur l'analyse



Une piste de réflexion pour le secteur des pierres précieuses le long de la rue du Mont Saint-Michel. (Document non contractuel La Fabrique urbaine).

du potentiel et la réponse aux besoins des habitants actuels et futurs afin de participer à l'attractivité du quartier.

**Équipements de proximité :** réalisée en août 2018, afin de définir les projets à mener pour que la rénovation des équipements (Maison d'activités et école des Vallées) puisse

participer à la transformation du quartier tout en répondant à de nouveaux besoins.

Les prochaines étapes consisteront à arrêter le programme urbain, définir les opérations prioritaires, vérifier le coût financier et arrêter le plan de financement des opérations retenues et déterminer le phasage des opérations.

## Les conversations de Mohamed, l'épicier, avec ses clients dans un livre

Épicier à Saint-Michel, Mohamed Kandoussi a publié *La vie sans fin d'un commerçant*. Ce livre de nouvelles évoque ses rencontres, conversations avec ses clients, habitants du quartier ou pas.

Salarié dans plusieurs commerces de Flers, Mohamed Kandoussi a repris, voici 4 ans, l'épicerie du centre commercial Saint-Michel.

Quant à Mustapha Smouni, souvent présent dans le commerce de son neveu, il a pris la plume pour retranscrire les échanges, les histoires entendues, vécues au cœur du quartier.

Un livre en deux parties puisque toutes les histoires sont traduites en Arabe.

Mustapha Smouni a souhaité raconter ces moments de vie dans un livre « pour démontrer

*l'humanité, l'attention de Mohamed à l'égard de ses clients. Ce sont des histoires courtes qui, à la fin, pincent le cœur* », souligne l'auteur.

« En rendant public ces instants, j'ai voulu montrer les liens qui unissent l'épicier à ses clients. Il a toujours le mot pour faire rire, pour aider, comme d'ouvrir une cagnotte pour soutenir les proches d'un client décédé pour son inhumation », se rappelle Mustapha.

« Tout cela m'a touché ; j'ai donc fait appel à ma mémoire pour transcrire ces paroles dans un livre ».

Des rencontres avec ses clients, Mohamed continue d'en vivre tous les jours. Et Mustapha



Mustapha Smouni et Mohamed Kandoussi entourant Yves Goasdoué lors de la présentation de leur livre à la Maison d'activités Saint-Michel.

de les écouter, de les graver dans sa mémoire. Pour un deuxième tome pour la fin de l'année ?

**Pratique :**  
+ *La vie sans fin d'un commerçant par Mohamed Kandoussi et Mustapha Smouni (traduit en arabe par Hamid Zaïed) ; 5 € à l'épicerie.*

